

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Un plan Impulsion IA qui exonère les grandes entreprises et fait passer à la caisse les salarié·es !

Le plan Impulsion IA présenté ce mardi 22 septembre 2026 par le gouvernement prétend faire en sorte que l'IA « profite à tous ». En réalité, il fait passer à la caisse les salarié·es et les contribuables, sans exigence pour les directions d'entreprises.

Quatre jours après l'annonce d'un budget de rigueur pour les services publics, les malades, les fonctionnaires et les retraité·es, le ministre de l'Economie indique ce matin qu'une nouvelle aide aux entreprises sera mise en place pour soutenir le déploiement de l'IA embarquée dans des robots, sans que le montant de cette aide ne soit précisé publiquement.

Pour la CGT, les aides publiques aux entreprises qui atteignaient 211 milliards d'euros en 2023 doivent être contrôlées et conditionnées. En matière d'IA, le Conseil économique social et environnemental (CESE) préconise dans [un avis unanime de 2024](#) de « concentrer les financements publics sur le développement d'IA frugales et sur les IA à finalité directement environnementales ».

Le plan du gouvernement veut faire peser les investissements dans la formation à l'IA sur les travailleurs·ses à travers leur CPF, ou sur les contribuables à travers des financements publics (CFA, EDEC, etc.). Aucune contrepartie n'est exigée des grandes entreprises et des branches professionnelles en matière de négociation sur l'IA ou de définition des plans de développement des compétences. Pour la CGT, il est hors de question que le CPF, seul outil de formation professionnelle à la main des travailleurs·ses, soit dévoyé pour financer les besoins de formation des entreprises.

Alors que le plan prévoit 12 mesures « pour que l'IA profite à tous », le gouvernement n'ouvre aucune discussion sur le partage des gains de productivité permis par le recours à l'IA. Rien n'est envisagé pour la reconnaissance salariale des qualifications acquises via l'usage de l'IA et la réduction collective du temps de travail – notamment par le passage à 32h – que cette technologie peut permettre.

Comme à l'occasion du Sommet pour l'action sur l'IA de 2024, le gouvernement passe à côté du sujet central que pose l'utilisation de l'IA : la nécessité de déterminer démocratiquement les finalités et les conditions de production de l'IA. Sur ce dernier point, la France doit être motrice dans la construction d'une filière européenne de l'IA qui permette de réduire notre dépendance aux technologies américaines et chinoises. Pour assurer la construction d'une filière numérique pérenne, le gouvernement doit cesser de ne compter que sur l'environnement des start ups et mettre fin à la casse industrielle en cours dans notre pays.

Pour assurer des droits nouveaux aux travailleurs·ses, la CGT appelle le gouvernement à encadrer l'usage de l'IA par la loi. Pour cela, la France doit soutenir la proposition de la Confédération européenne des syndicats (CES) d'adoption d'une directive européenne sur l'IA et le travail, et porter, au sein de l'Organisation internationale du travail, la négociation d'une norme qui permette sa régulation à l'échelle internationale.

Montreuil, le 22 septembre 2026